

## ANNEXE EAU POTABLE

### Annexe 11 : Commune de La Ciotat

#### 1°/ Population desservie

La population servant de base au calcul des équipements du PLU est de : 35 631 habitants (données INSEE 2014). Le nombre d'abonnés pour l'eau potable est de 11 569. Le parc des compteurs au 31/12/2016 est de 11 094 sur La Ciotat.

#### 2°/ Besoins en eau potable

La consommation actuelle pour la commune de La Ciotat est de 3 364 622 m<sup>3</sup>/an.

#### 3°/ Ressources en eau et traitements de potabilisation

Les eaux de la Durance, via le Canal de Marseille, constituent la ressource en eaux brutes de la Commune (dérivation de La Ciotat). Elles sont traitées par le centre de production d'eau potable de La Ciotat d'une capacité de 37 500 m<sup>3</sup>/j, qui dessert les communes de La Ciotat, Ceyreste et la plus grande partie de Saint-Cyr-sur-Mer.

La Métropole étudie actuellement un projet de création d'un centre de production unique pour les communes de Carnoux-en-Provence, Cassis, Roquefort, La Ciotat, Ceyreste et Saint-Cyr-sur-Mer.

Par ailleurs, le Canal de Marseille est le seul ouvrage d'adduction en eau brute pour la commune. Il peut être réalimenté, en amont de la prise d'eau de l'usine de La Ciotat, par le Canal de Provence, qui transporte les eaux brutes issues du Verdon.

Pour pallier une défaillance de l'ouvrage, la Métropole Aix-Marseille-Provence étudie la faisabilité d'un secours en eau potable, depuis le réseau de distribution de Marseille via la route départementale D559, en passant par le Col de la Gineste. En effet, la Métropole dispose, sur Marseille, de trois usines de grande capacité, pouvant traiter les eaux de la Durance, transportées par le Canal de Marseille, ou du Verdon transportées par le Canal de Provence. Ces usines alimentent des réseaux de distributions maillés entre eux.

Les traitements appliqués aux eaux superficielles sont :

- Une coagulation-décantation
- Une filtration sur sable
- Une chloration

L'usine possède également une réserve d'eau filtrée de 7 000 m<sup>3</sup>.

#### 4°/ Distribution

La commune de La Ciotat comporte un réseau de 194,5 km et 4 stations de pompage :

- Pompage Athélia : 400 m<sup>3</sup>/h
- Baguier Bas : 50 m<sup>3</sup>/h
- Pompage Saint Antoine : 72 m<sup>3</sup>/h
- Saint Loup Bas : 29 m<sup>3</sup>/h

## **5°/ Réserves**

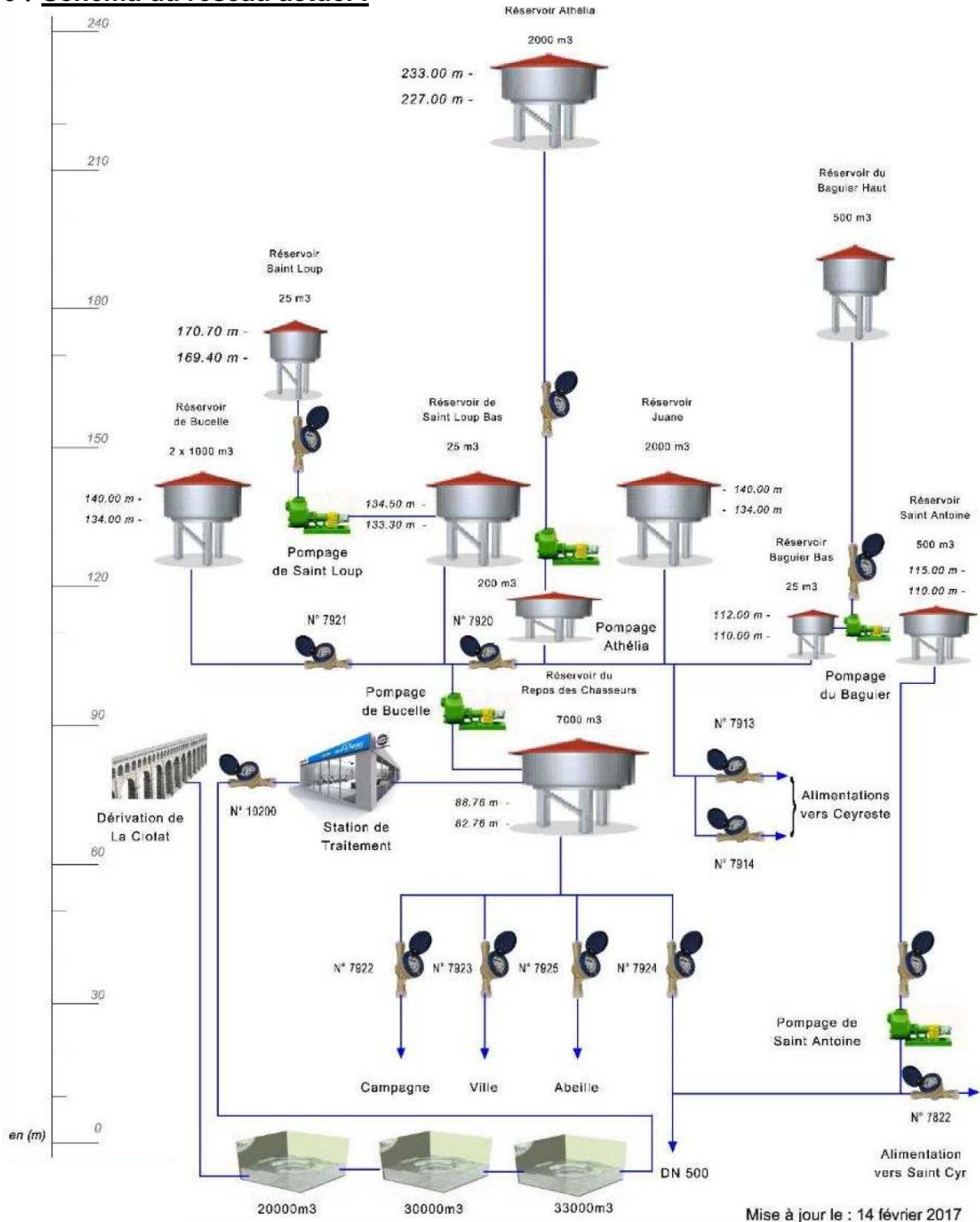
La commune compte 10 cuves réparties sur 9 sites différents pour un volume total de 7 275 m<sup>3</sup>:

- Pompage Athélia (200 m<sup>3</sup>)
- Baguier Bas (25 m<sup>3</sup>)
- Saint Loup Bas (25 m<sup>3</sup>)
- Athélia (2 000 m<sup>3</sup>)
- Baguier Haut (500 m<sup>3</sup>)
- Bucelle (2 000 m<sup>3</sup>)
- Juane (2 000 m<sup>3</sup>)
- Saint Antoine (500 m<sup>3</sup>)
- Saint Loup Haut (25 m<sup>3</sup>)

Les réserves totales de la commune, résultant des réserves des réseaux et du centre de production (soit 7 000 m<sup>3</sup>), sont évaluées à 14 275 m<sup>3</sup>. L'autonomie de la commune est estimée à 24 h.

Le bassin de décantation d'eau brute de La Ciotat (83 000 m<sup>3</sup>) sert de réserve de sécurité en cas d'incident ou de chômage programmé sur la dérivation de La Ciotat. Il assure une autonomie de 3 jours environ avec celui de Cassis.

**6°/ Schéma du réseau actuel :**



**Profil hydraulique du réseau d’alimentation en eau potable sur La Ciotat**



